

## TRANSACTION VENTE (habitation et professionnel)

Les honoraires sont à la charge du Vendeur sauf convention expresse différentes entre les parties précisée dans le mandat.

Pour un prix de vente inférieur ou égal à 60 000 € : 5 000 € TTC.

Pour un prix de vente compris entre 60 001 € et 90 000 € : 8 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 90 001 € et 160 000 € : 7,5 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 160 001 € et 240 000 € : 7 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 240 001 € et 500 000 € : 6 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 500 001 € et 620 000 € : 5,5 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 620 001 € et 1 000 000 € : 5 % TTC du prix de vente.

Au-delà de 1 000 000 € : 4,8 % TTC du prix de vente.

Avis de valeur (TOURS et sa métropole) : 180 € TTC.

Avis de valeur (Hors TOURS et sa métropole) : 250 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise immobilière.

## LOCATION (habitation principale nue ou meublée)

### ***A la charge du Bailleur :***

Visite, constitution de dossier, rédaction du bail : 8€/m<sup>2</sup> TTC.

Etat des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup> TTC.

Entremise et négociation : 3,33% HT soit 4% TTC du loyer annuel Hors Charges.

### ***A la charge du Locataire :***

Visite, constitution de dossier, rédaction du bail : 8€/m<sup>2</sup> TTC.

Etat des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup> TTC.

## LOCATION (baux commerciaux et professionnels)

Visite, publicités, recherche de locataire, montage dossier, rédaction de bail et état des lieux d'entrée.

**A la charge du Bailleur :** 10 % HT soit 12 % TTC du loyer annuel.

**A la charge du Locataire :** 10 % HT soit 12 % TTC du loyer annuel.

Location de stationnement (parking et garage) : 200 € TTC partagés à parts égales entre Preneur et Bailleur.

## DIVERS

Etat des risques et pollution : 20€ TTC.